Nancy (54) : la permanence de la députée LREM Carole Grandjean taguée et recouverte d'affiches

16/08/2019 à 18h09

La permanence de la députée LREM Carole Grandjean, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), a été couverte d'affiches dénonçant son vote en faveur du Ceta, accord commercial entre l'Union européenne et le Canada, et taguée avec l'inscription «gilets jaunes», a appris ce vendredi l'AFP auprès du parquet.

Sur la porte d'entrée, une quinzaine d'affiches ont été collées: à côté du portrait de la députée de la 1e circonscription de Meurthe-et-Moselle, un cliché d'un élevage de poussins crasseux avec les mentions: «LE CETA, Carole Grandjean a voté POUR» en lettres rouges et «Gilets jaunes toujours là», selon des photos publiées sur le site internet de L'Est républicain. Des inscriptions de couleur noire «GJ 54» ont été apposées sur la porte de la permanence, située dans le centre-ville de Nancy, près de la préfecture et de la place Stanislas. Selon le parquet, les faits ont été commis dans la nuit de jeudi à vendredi. La police, chargée de l'enquête, a effectué des constatations. «*Pour l'instant, aucune plainte n'a été déposée*», a précisé le parquet. Contactée par l'AFP, Carole Grandjean n'a pu être jointe vendredi. […]